

place de maître de poste, ou quelque autre emploi, ou bien encore une sinécure, avec un salaire de £100 à £400 ; s'il s'agit de récompenser un vieil instituteur, on le nomme *inspecteur d'école* avec un salaire de \$500 à \$600 avec l'obligation de voyager à ses frais une partie de l'année. Un employé public tombe-t-il malade ? ou on lui paie une pension de £200 à £300, ou on lui continue son salaire de £500 à £600, pendant 5, 6 et 10 ans, tout le temps que dure sa maladie. Un instituteur tombe-t-il malade, après 20 à 30 ans de travail ? on lui paie une pension de \$30 à \$40 par année, si toutefois, pendant la santé, il a pris sur son faible salaire, sur le nécessaire de sa famille, \$4 qu'il a payées au gouvernement ; sans cette précaution, rien pour lui dans la maladie, que la charité publique. Encore une fois, messieurs, c'est notre intérêt de nous unir et de pétitionner la Législature à la prochaine session. Les réformes que nous pourrions demander sont : 1er. Moyens de rendre les instituteurs plus permanents, et qu'ils ne puissent être chassés pour des riens et des caprices ou par parcimonie ; 2ème. Que les instituteurs soient payés régulièrement et que des mesures énergiques soient prises à ce sujet, 3ème. Que la caisse d'épargnes soit mise sur un pied à accorder une pension respectable à l'instituteur pendant sa maladie et, après sa mort, à sa famille ; 4ème, classification des institutions d'éducation supérieure, etc., etc. On pourrait y ajouter 1er. Quelles qualifications la loi doit exiger des personnes qui sont nommées à la charge d'inspecteur d'école ; 2ème. Augmentation de la subvention aux écoles communes et supérieures.

Je suggère donc en terminant qu'à la prochaine conférence, on discute les réformes que nous devrions demander, les différents changements qui doivent être faits dans nos lois d'éducation, afin de dresser une requête à la législature à sa prochaine session. D'ici à la prochaine conférence, les instituteurs devraient, sous forme de correspondances, discuter dans les journaux pédagogiques, le *Journal de l'Instruction Publique* et *La Semaine*, les différents changements qui devraient être opérés.

De plus, ceux d'entre nous qui ont des relations tant soit peu intimes parmi les Membres de la Législature, devraient les voir privément et les prier de s'intéresser à notre sort, afin de créer un mouvement efficace.

Bénédiction d'une cloche.

Dimanche dernier a eu lieu à Ste. Foye la bénédiction d'une cloche. Elle remplace l'ancienne qui, après avoir rempli sa mission

pendant 97 ans, s'est tout à coup cassée et ne faisait plus entendre qu'un son sourd et brisé.

La bénédiction fut faite par M. le Grand-Vicaire Cazeau, de l'Archevêché, et un sermon de circonstance fut prêché, en anglais et en français, par le Révd. M. Harkin, curé de St. Colombran. Abraham Hamel, écuyer, et sa dame étaient le parrain et la marraine.

La foule des personnes accourues de la ville et des paroisses voisines, surtout de la paroisse de St. Colombran, à cette imposante cérémonie, était très-considérable. La recette en cette occasion s'est élevée à un montant qui fait honneur à la libéralité du parrain et de la marraine, à celle des pieux fidèles de Ste. Foye et des étrangers qui assistaient à cette fête.

PUBLICATION.

Nous accusons avec reconnaissance réception du *Rapport* de l'école d'agriculture et de la ferme-modèle de Ste. Anne pour l'année 1863. Nous en parlerons dans notre prochain numéro.

LA PAUVRE FILLE DE GLEN-ORCHY.

NOUVELLE IMITÉE DE L'ALLEMAND DE MADAME SCHOPENHAUER.

(Suite et fin.)

Elle hasarde de jeter un regard autour d'elle : un frisson la rejette en arrière. Devant elle, élevée et raide comme une muraille, est la pente du rocher, puis des écueils et des précipices ; puis, en bas, tout en bas, une masse d'individus à peine visibles à l'œil, s'agitant, courant çà et là. Ce sont des êtres de son espèce, des créatures impuissantes comme elle ; nul d'entre eux n'est en état de l'assister dans sa détresse. Du fond de la vallée lointaine un son continu s'élevait jusqu'à elle : est-ce le murmure d'une cascade ? sont-ce des voix humaines ? Là, ce ruban vert qu'elle distingue faiblement, c'est sa vallée ; là, ces buissons, ce sont les vieux ormes qui ombragent la cabane de sa mère, et dans cette cabane est le berceau de son enfant. Hélas ! si Dieu ne fait un miracle, le berceau maintenant restera toujours vide, et le pied d'une mère n'y bercera plus d'enfant !

Autour de Molly tout est désert, immobile, Un tronc de racine seul, brisé, décomposé depuis longtemps, se détache du rocher, et en entraîne quelques fragments. Emue par le pressentiment de ce qui l'attendait elle-même, occupée de son propre sort, Molly le suit dans sa chute : elle le voit glisser douce-